

Contre le chômage et la précarité

Le 2 décembre aura lieu la manifestation à l'appel des associations de chômeurs. L'Union syndicale Solidaires a fait de son soutien aux associations et de la solidarité avec les chômeurs et chômeuses un élément de ses orientations depuis longtemps. Cette année la journée aura un caractère particulier. Le gouver-

nement avec son projet de réforme de l'assurance chômage prépare de nouvelles attaques contre les droits de ceux et celles qui ont perdu un emploi, qui en cherche un ou qui risquent de se trouver dans cette situation un jour.

Parce que les confrontations se gagnent sur la durée, nous serons présent-es le 2 décembre

Nous avons été de toutes les mobilisations contre les ordonnances qui modifient le code du travail. L'une des raisons majeures de notre opposition à ces ordonnances est qu'elles organisent la facilitation des licenciements qu'ils soient individuels (indemnités prud'hommes, modifications qui s'imposent aux contrats de travail) ou collectifs (droit d'organiser des licenciements économiques dès lors que les entreprises font apparaître

une difficulté économique en jouant sur leur organisation internationale). De plus, s'agissant de la précarité qui touche des emplois de plus en plus nombreux, il y a la possibilité d'étendre l'usage des CDD, de l'intérim... Tout cela rend la question du chômage et de son indemnisation d'actualité pour les salarié-es et le combat contre les projets de modification de l'assurance chômage est une continuité de notre mobilisation.

Parce que le remplacement par la CSG des cotisations chômage changerait notre régime de protection sociale

Le gouvernement envisage, sous couvert d'universalité du système, de mettre en place un régime d'assurance chômage pour tous et toutes y compris les non-salarié-es et basé sur la CSG. Il y aurait ainsi un régime « universel » mais à quel niveau ? et en

plus un régime qui serait financé par les cotisations que paient (encore) les employeurs. Tout ceci porte en germe le risque de voir les cotisations patronales disparaître au profit de la seule CSG.

Parce que le chômage est structurel et ce n'est pas aux chômeurs et chômeuses de payer

Ce gouvernement comme les précédents a une politique qui favorise les plus riches et les entreprises, en considérant que celle-ci finira par créer des emplois... en parallèle, et sans que ces politiques n'aient rien donné jusqu'à présent, il est question du

contrôle des chômeur-euses dans toutes les bouches gouvernementales et patronales. Ainsi ils entendent mettre en place une obligation de répondre positivement à des offres d'emploi jugées « équivalentes » sous peine de perdre ses droits à indemnisation.

Nous refusons le contrôle des chômeurs et chômeuses, nous voulons un service public de l'emploi qui soit une aide, pas un flicage.

Pour vaincre le chômage, réduction massive du temps de travail à 32 heures et embauches correspondantes. Nous revendiquons la continuité des droits sociaux et du salaire entre deux emplois, par un statut correspondant.

**Toutes et tous dans la rue, samedi 2 décembre
Pour Paris rdv 14h Place Stalingrad**

Un meeting aura lieu salle Henaff, bourse du travail rue Charlot, le 28 novembre à 19h

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20

